

1. La famille Martimprey et le château

* *La famille Martimprey* est originaire de Franche-Comté. Le fondateur de la famille est Hugues de Martimprey, chevalier croisé, tué en 1250 à la bataille de Pharnia en Egypte alors qu'il participait à la Septième Croisade sous la conduite de Saint-Louis.

Presque tous ses descendants pendant 9 générations ont été écuyers au service du Duc de Bourgogne. C'est dans un document de 1525 qu'il est fait mention pour la première fois de l'établissement de la famille dans ce lieu qui faisait partie du ban de Corcieux. Le domaine appartenait alors en indivision à Marc de Martimprey et son frère Nicolas-Louis.

On croit savoir que dès leur arrivée en Lorraine, les Martimprey exploitèrent, outre des scieries alimentées par des étangs, une fonderie située dans les environs du château et dont le minerai s'extrayait localement au Haut des Frêts et à Longemer.

La terre de Martimprey est érigée en fief par le Duc de Lorraine le 20 mars 1616.

En raison des partages successoraux, le domaine de Martimprey est beaucoup divisé. Certains comtes s'efforcent de le reconstituer dans son intégrité en rachetant les parts de leurs cousins. C'est le cas de Jean III (1620-1695). Son fils aîné, Jean, étant devenu prêtre, c'est son deuxième fils, Joseph, qui devient "chef de nom, de titre et armes" à la mort de son père. Il choisit pour résidence le domaine de Romécourt, près de Sarrebourg, acquis en 1698 et en adjoint le nom à son nom. Désormais la branche aînée sera Martimprey de Romécourt.

Le petit-fils de Jean III, le comte Joseph-Félix de Martimprey de Romécourt s'illustre à Valmy dans les armées de la République sous les ordres du général Kellermann.

S'agissant de la branche cadette restée à Martimprey et dans la région environnante, dont Bruyères, François de Paule qui avait été nommé par le roi de France gentilhomme de la Chambre fut écroué sous la Révolution à la prison de la Force et fut l'une des victimes des massacres de septembre 1792.

C'est Georges Constant Alexandre de Martimprey, mort en 1800, qui le 16 vendémiaire de l'an III fut contraint de vendre le château et ses dépendances à un commerçant et un officier de santé de Gérardmer. Les dernières terres conservées par la famille à Martimprey furent cédées dans les premières décennies du